

PV approuvé lors de la réunion
du CM du 30/03/2023
PV affiché le 31/03/2023

Procès-Verbal valant compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 mars 2023

Présents : RÉSONET Danielle, MALVAL Élodie, MIGNOT Hervé, BERGER Serge, RIMBAULT Éric, DUBOIS Sandrine, PAQUET Daniel, TRAVERS Baptiste, David BARRIER, PARIS Leïla, DIVAY Thibaut

Secrétaire de séance : Hervé MIGNOT

Madame le Maire fait approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 février 2023.

1-ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS délib 2023-03-19

Madame le Maire présente les demandes de subventions reçues et propose de voter les montants comme suit :

OML	850.00
UNC SOLDATS DE France	100.00
clic de Vitré	100.00
EPISOL :	100.00
CLUB DU BONHEUR	250.00
ADMR	120.00
APEL	1122.00
RTLV	200.00
LA RUCHE CSF	11 618.00

La discussion s'engage sur la subvention demandée par l'association La Ruche CSF Montreuil-Landavran.

Jusqu'à présent la demande de financement était proratisée entre les 2 communes selon le nombre de familles adhérentes avec une répartition de 70% pour Montreuil et 30% pour Landavran, désormais la fréquentation s'équilibre est la demande est répartie à 50% (26 familles de Landavran, 24 familles de Montreuil).

La demande est de 13 118 €, elle a été validée par le Conseil Municipal de Montreuil.

Madame le Maire signale que le Contrat Enfance Jeunesse dans lequel la commune est engagée permet d'obtenir un versement de la CAF chaque année, environ 1500 euros, à compter de 2023, ce versement sera fait directement à la structure organisatrice de l'accueil de loisirs aussi madame le Maire propose de déduire cette somme de la subvention demandée soit 11 618 €.

Madame le Maire explique également que l'association a cherché à réduire ses dépenses de fonctionnement, à augmenter légèrement la participation des familles.

Présents 11
Votants : 11
Pour : 11
Contre ; /
Abstention : /

2-MARCHES ENGAGÉS

Madame le Maire présente les consultations qu'elle a engagée :

Fauchage -débroussaillage

3 entreprises ont été consultées, 2 ont répondu.

L'entreprise Thierry VALLÉE de Montreuil sous Pérouse est retenue, sa prestation s'élève à 1282.07 € ttc, le marché est passé pour 4 ans.

Audit énergétique pour le commerce et la salle des fêtes

Les 4 bureaux d'études consultés ont remis une offre.

La société INOVEHA de Cesson Sévigné est retenue, sa prestation s'élève à 2400€ ttc.

La prestation consiste en :

- Visite des sites
- Etat des lieux énergétique
- Estimation des gisements d'économies
- Préconisations d'économies d'énergies
- Scénarios d'améliorations énergétique
- Transmission d'un rapport d'audit

Fleurissement

Anthony BARDAINE a proposé 2 schémas de plantation pour le rond-point route du verger et devant le bar des bruyères, ce sont des plantes peu gourmandes en eau, dont le fleurissement s'échelonne sur l'année.

4 pépinières ont été consultées, la pépinière HUCHET de Gennes sur Seiche a fait la meilleure proposition qui s'élève à 678€ ttc.

3-PREPARATION DU BUDGET 2023

Madame le Maire présente les différentes dépenses qui seront à inscrire au budget 2023 :

achat de matériel technique :

un broyeur et un souffleur

travaux de voirie :

chemin du menhir
intervention sur le pont du Bois Péan (enrochement et barrière)
aménagement de la route du verger

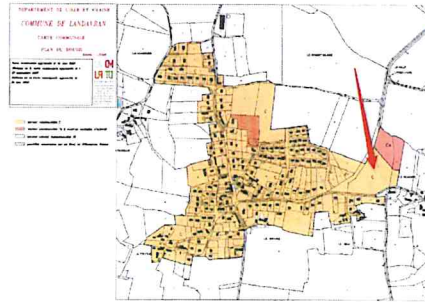
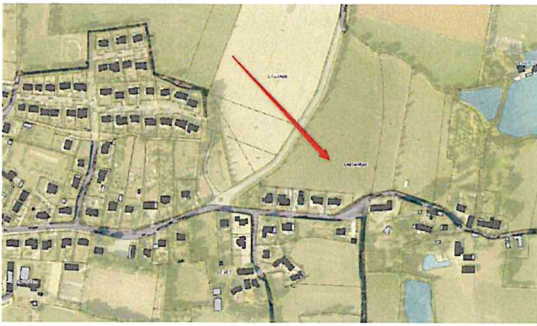
travaux de bâtiment :

à l'issue de l'audit énergétique

projet de panneaux photovoltaïques

Le projet initialement situé au bassin d'orage chemin de la touche est abandonné car la carte communale et la présence d'une zone humide ne le permettent pas. Un nouvel emplacement est envisagé sur la parcelle ZE 183, qui était en partie ré-

servée à la zone d'activités.



Le SDE35 sera sollicité pour le dépôt d'un certificat d'urbanisme opérationnel. Des aides financières et d'accompagnement sont possibles (Vitre Communauté-Amorce...).

Eco pâturage au bassin d'orage afin de faciliter l'entretien de la parcelle.

Les bases d'imposition 2023 viennent d'être reçues, le Conseil Municipal devra se prononcer sur les taux lors du vote du budget le 30 mars.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe les élus que le chantier de la fibre avance bien, les poteaux sont posés en concertation avec les riverains lorsque cela est nécessaire ou demandé.

David BARRIER propose une aide financière au commerce pour les factures d'électricité qui s'élèvent à 450 € mensuel, la situation comptable sera demandée à la commerçante avant que le conseil municipal ne se prononce.

La séance est levée à 21h42.

Le Maire
Danielle RESONET

A handwritten signature in black ink, followed by an official circular stamp. The stamp contains the text "Commune de LANDAVRAN" at the top, "Ile-et-Vilaine" at the bottom, and a central emblem featuring a figure holding a staff.

Le secrétaire
Hervé MIGNOT.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized letters.

